

La vie communale

de Châteauneuf-du-Rhône



Vive la rentrée !

#07
Été 2017

Le bulletin municipal
des Castelneuvois

2 En images

Le vire-vire, sauvé des eaux :

Le saviez-vous, le vire-vire est considéré comme un moulin ...à eau. Le vire-vire, petit bateau de pêche emblématique du fleuve Rhône fait parti intégrante de notre patrimoine. Son fonctionnement est à la fois original et ingénieux. Sur place des panneaux d'informations permettent de découvrir son étonnant fonctionnement. Il a appartenu à Monsieur Ferdinand Pradier et a été restauré, sous l'égide de son petit-fils Alain Pradier, par les bénévoles de l'Association Découverte et Mémoire Castelneuvoise. Il est aujourd'hui installé sur l'aire de pique-nique route de Viviers. Grâce à la signalétique nouvellement installée, il est visible de tous les Castelneuvois et touristes de passage.



Thématique de l'air !



Un moulin dans le vent ! :

La thématique de l'air est à l'honneur cette année. Depuis la mi-juin, sur une initiative de la commission cadre de de vie, un moulin à vent trône fièrement montée de la Molle en direction de Malataverne. Construit sur les plans d'un moulin de type provençal, comme celui de Daudet, ce moulin en pierre taillé, à la charpente bois et aux ailes métalliques vaut le coup d'œil. Un aménagement imaginé et mis en place par les services techniques de la mairie sublime cette belle réalisation.

Exposition sur l'air et origami :

A l'initiative de Dominique Rocher, responsable de la médiathèque, une exposition sur la qualité de l'air, prêtée par l'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, s'est déroulée courant juin à la médiathèque Marcel Pagnol. A travers 6 posters, elle a permis de sensibiliser le grand public sur la qualité de l'air.

Dans ce cadre, une animation menée par Elodie Touloumet, Conseillère municipale, a permis à un groupe d'enfants de profiter d'un atelier Origami en rapport avec l'air (moulin à vent, avion...).



Itinérance, atelier respiration :

Dans le cadre des rencontres culturelles Itinérance [s] 2017 organisée par Montélimar-Agglomération, la municipalité a proposé le vendredi 17 mars à la médiathèque un atelier respiration. En corrélation avec la thématique de l'air, une séance d'une heure basée sur la respiration et la relaxation a permis à une dizaine de volontaires de découvrir les bienfaits de la respiration contrôlée sur le corps.



L'ÉDITORIAL DE MADAME LE MAIRE

Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois.

C'est la rentrée, après un bel été, particulièrement chaud et chaleureux.

Fête des associations, MTI tour, jeux d'eau à la piscine, festival off, accueil du raid handibike, après-midis jeux en famille, marchés de producteurs, fêtes du camping, etc... l'été fut particulièrement riche en animations et manifestations sur notre commune.

Je tiens à saluer et remercier vivement les personnes, élus, bénévoles des associations, citoyens de notre commune, représentants des forces de l'ordre, employés municipaux, qui par leurs actions ont activement contribué à offrir un été ensoleillé aux Castelneuvois.

C'est désormais la rentrée pour nos quelques 300 petits castelneuvois. Conforme à notre feuille de route, c'est avec fierté que nous avons le plaisir d'accueillir les élèves des classes élémentaires dans une école flambant neuve. Le challenge d'ouvrir l'école à la rentrée scolaire 2017 était osé. Grâce à une organisation « au cordeau » et à un suivi de chantier exemplaire, l'objectif a été atteint. Le budget étant également respecté, on ne peut que se féliciter de l'aboutissement de cette réalisation.

Nos enfants bénéficient désormais d'une école fonctionnelle, moderne et connectée. Elle portera le nom de **Marguerite Soubeyran, figure locale de la résistance, choisie dans le cadre d'une démarche pédagogique** impliquant les enfants de l'école. Encore une fois, la concertation et la co-construction ont été les pierres angulaires de la réussite de ce projet.

Autre nouveauté de cette année, la mise en place d'un self

à la cantine. Dédié aux élèves des classes élémentaires, il apportera de la fluidité dans le fonctionnement, permettra aux élèves de déjeuner dans de meilleures conditions et favorisera leur autonomie. L'espace de restauration a été également modernisé par un rafraîchissement des murs et du nouveau mobilier. A compter de cette rentrée, un nouveau prestataire assurera la restauration de nos enfants.

Nos séniors et les associations bénéficient également d'un nouveau service avec la mise en place d'un minibus municipal. Grâce à la participation des sponsors publicitaires, le minibus contribue à rompre l'isolement des personnes âgées et à favoriser les déplacements des associations de la commune. Il s'agit d'une vraie plus-value pour nos séniors et associations.

Petite révolution à venir, le très haut débit arrive enfin sur notre commune. Grâce à l'action de la municipalité, appuyée par la Communauté d'Agglomération, l'opérateur Orange prévoit le début des travaux cet automne.

Conformément à nos engagements, nous poursuivons notre feuille de route malgré un contexte budgétaire national qui continue à être défavorable pour les collectivités. Grâce à une gestion rigoureuse de nos finances et d'économies budgétaires générées par la renégociation de contrats, cette année, encore, nous n'augmenterons pas le taux des impôts communaux.

Après un été radieux et animé, la rentrée s'annonce donc sous de beaux auspices grâce à l'implication et au travail de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Marielle FIGUET

Au sommaire :

Pages 4 :
Finances.

Pages 5 :
Primagaz.

Pages 6 :
Aménagement du territoire.

Pages 7 :
Environnement et Cadre de vie.

Pages 8 :
De nouveaux services à la population.

Pages 9 et 10 :
Scolaire.

Pages 11 :
Economie.

Pages 12 :
Agriculture.

Pages 13 et 14 :
Jeunesse.

Pages 15
Tribune.

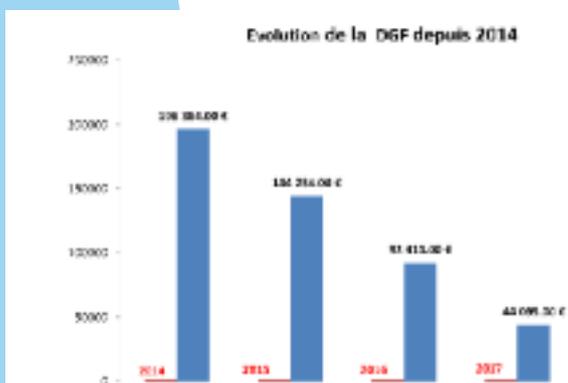
BUDGET 2017

Un budget maîtrisé et volontaire.

Malgré un budget encore marqué par un « effet ciseau » important, les finances de la commune de Châteauneuf du Rhône apparaissent comme maîtrisées et volontaires.

Notre commune est confrontée depuis quelques années à une baisse de ses recettes. La principale cause est la diminution des diverses dotations de fonctionnement versées par l'Etat.

En 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement s'établit à 44 095 € contre 196 364 € en 2014.

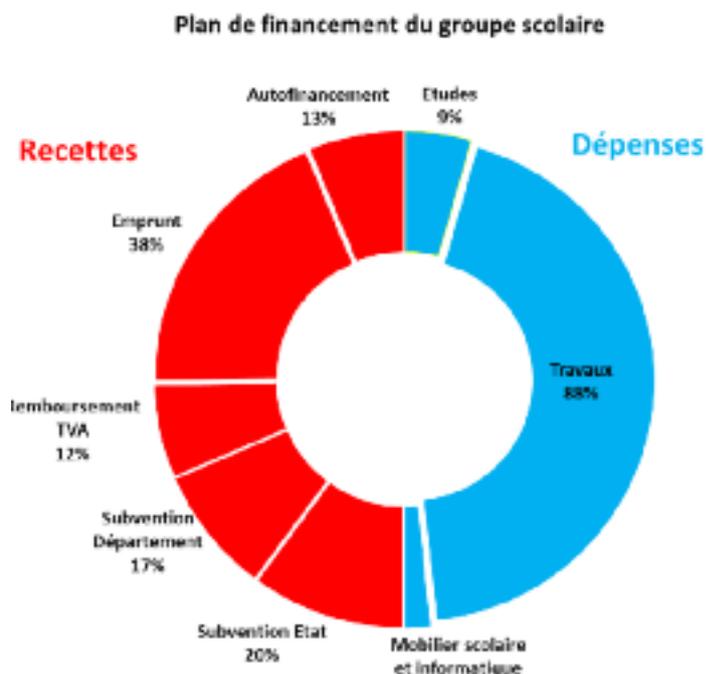
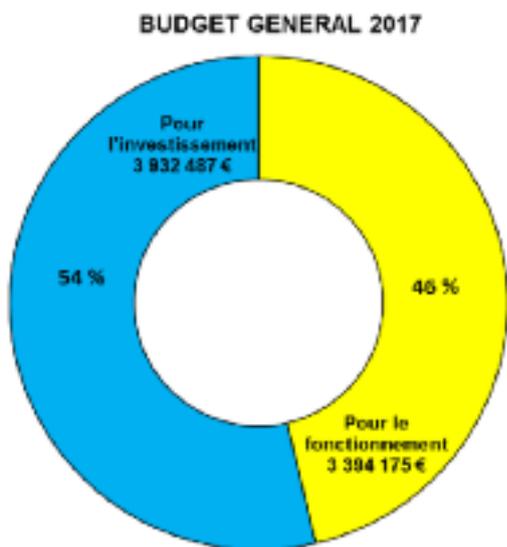


Sur la base d'une dotation maintenue à 196 364 €/an, le montant cumulé de la DGF s'élèverait sur la période 2014 / 2017 à 785 456 € contre 477 104 € aujourd'hui.

Cette participation de la commune au redressement du déficit de l'Etat constitue une perte cumulée de 308 352 €.

Ce qui est stupéfiant.

« **Malgré le contexte défavorable** notre commune arrive à maintenir un autofinancement lui permettant de financer ses investissements **sans nouveau recours à l'emprunt grâce à une maîtrise, voire une baisse de certaines dépenses en fonctionnement.** Cette gestion rigoureuse permet à la commune d'investir dans les services à la population (cantine/aménagement d'aire de jeux), pour son cadre de vie (voirie / aménagement d'espaces publics) et pour la sécurité des Castelneuvois » déclare Claudette Collodet, adjointe aux finances de la commune.



L'essentiel du budget d'investissement 2017 est consacré à la réalisation du groupe scolaire. Le financement de cette opération s'équilibre entre subventions extérieures (37 %), emprunt (38 %) soit 1 000 000 € dont 740 000 € à taux 0, et fonds propres (25 %).

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU GAZ

Depuis 10 ans la commune de Châteauneuf du Rhône bénéficie d'un service public de gaz. En 2005, la municipalité de l'époque a décidé de créer un réseau de gaz sur la commune. Elle s'est rapprochée d'Energie SDED. C'est ainsi qu'une mise en concurrence a été organisée et que l'entreprise Primagaz a été retenue.

Energie SDED c'est quoi ?

C'est une structure intercommunale qui regroupe l'ensemble des communes de la Drôme. Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme exerce pour le compte des communes la compétence d'Autorité Organisatrice des Distributions d'Energie et notamment d'électricité et de gaz. Il est propriétaire de l'ensemble des lignes moyennes et basses tension en électricité et des canalisations moyenne pression en gaz.

Les objectifs du contrat ?

Le délégataire de service public finance les réseaux de gaz et livre les usagers de la commune. En 2036, Primagaz restituera gratuitement à Energie SDED les réseaux de gaz. Une nouvelle mise en concurrence sera organisée.

Qui fixe le prix ?

Le prix du gaz a été négocié en 2006 et reste encadré par des formules de variation. Energie SDED contrôle périodiquement Primagaz pour s'assurer de la bonne marche du service public.

Pourquoi distribuer du propane et non du gaz naturel ?

Les opérateurs qui distribuent du gaz naturel n'ont pas répondu à l'appel d'offre lancé en 2006. Les longueurs de canalisations à réaliser sont trop longues et donc trop coûteuses. La rentabilité des investissements a été trouvée par Primagaz en implantant plusieurs cuves de propane qui alimentent des réseaux de faible longueur. La montée en puissance de ce service public devrait permettre lors du prochain contrat de remplacer le propane par du gaz naturel, aujourd'hui plus compétitif.

Quelles sont les missions de la société PRIMAGAZ ?

PRIMAGAZ France, filiale du groupe SHV Energy N°1 mondial de la distribution des Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL), distribue sur le territoire français du butane et du propane en bouteilles et en citerne.

Plusieurs réseaux publics ont été créés sur la commune dont 2 dans le centre bourg (ci-dessus) pour alimenter, les Bâtiments Communaux, les usagers particuliers, professionnels... Ces réseaux sont conformes à la réglementation en vigueur avec une assistance technique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

PRIMAGAZ accompagne les habitants dans leurs projets au travers de conseils en solutions de chauffage et en économies d'énergies au travers d'aides financières.

PRIMAGAZ propose pour l'année 2017 une offre* spécifique aux habitants de la commune de Châteauneuf du Rhône souhaitant se raccorder au réseau de distribution public de gaz (*selon conditions de l'offre en vigueur)

A titre d'exemple le prix de l'énergie GAZ pour un logement (individuel, collectif) d'une consommation moyenne de 10 000 kWh par an (équivalent à environ 1 200 litres de fuel) est de 0,0760 € TTC / kWh soit un budget annuel de 760 € TTC, soit 63,33 € TTC par mois.

Si vous souhaitez bénéficier des services de la société PRIMAGAZ contactez le Responsable de Secteur :

Sylvie KASSAKIAN, Tél : 06.32.54.29.20, Mail : skassakian@primagaz.fr



6 Aménagement du territoire

LA FIBRE ARRIVE À CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE



Le 16 juin 2017, Richard Valette, Délégué régional Orange, Marielle Figuet, Maire de Châteauneuf du Rhône, et Pierrette Gary, Vice-présidente de Montélimar Agglomération en charge du tourisme et de l'aménagement numérique, ont dévoilé le plan de déploiement du FttH (Fibre optique jusqu'au domicile) sur la commune de Châteauneuf du Rhône.

C'est un moment historique pour notre village.

Au terme d'un déploiement progressif en 2018, l'ensemble des foyers castelneuvois sera éligible à la fibre optique. 1.275 logements de la commune seront concernés par la 1ère phase de déploiement, soit 90 % de la totalité du village. Au total 5 armoires DSLAM (multiplexeur d'accès DSL) seront installées cet automne. Elles marqueront le coup d'envoi opérationnel du déploiement de la fibre sur la commune.

Afin d'accélérer l'arrivée de la fibre dans votre quartier pensez d'ors et déjà à vous inscrire sur [s'inscrire sur interetfibre.orange.fr](http://s'inscrire.interetfibre.orange.fr).

Micro-trottoir : Nous avons sollicité 3 castelneuvois pour recueillir leur avis sur l'arrivée de la fibre au sein de notre village.



Jean-Paul Comte - Retraité en activité.

Oui, oui et trois fois oui. En tant qu'ancien propriétaire d'un garage et retraité en activité, la venue de la fibre sur notre commune est une très bonne nouvelle. On ne peut plus travailler sans le très haut débit. L'utilisation d'internet est devenue un élément incontournable de l'activité des entreprises et pour les personnes qui pratiquent le télétravail. C'est une avancée également en terme de qualité de vie pour la télévision, la VOD ou le replay. C'était une promesse de campagne de l'équipe municipale, la promesse a été tenue.



Maurice Moutin - Retraité qui suit activement le dossier.

Je languis de l'arrivée du très haut débit dans mon quartier. Aujourd'hui, la connexion s'établit à 6Mbit/s, suffisante pour regarder la télé mais cela reste limite pour les autres applicatifs (VOD, streaming). J'utilise souvent internet (3 à 4 heures par jour) pour consulter ma messagerie et surfer sur le Web. L'arrivée du très haut débit est une belle avancée pour la commune et je félicite l'équipe municipale pour son investissement et son efficacité dans la conduite de dossier.



Xavier Lexpert - Jeune castelneuvois connecté.

Avec la fibre optique, on pourra faire des recherches plus rapides sur Internet, et en plus on aura une meilleure qualité d'image sur la tablette. Pour les jeux nécessitant le Wifi cela sera beaucoup mieux car on est plusieurs à la maison à partager le réseau WIFI en même temps et cela entraîne souvent des ralentissements.

7 Environnement et cadre de vie

UN FLEURISSEMENT DANS L'AIR DU TEMPS



Décliné cette année sur la thématique de l'air, le fleurissement estival ainsi que les nouvelles réalisations des espaces verts ont été particulièrement appréciées par la population et les touristes de passage.

Le jury départemental des villages fleuris, en visite sur notre commune le 19 juillet, a souligné la qualité du fleurissement et des aménagements avec à l'appui un rapport encourageant pour l'obtention de la deuxième Fleur dans les années à venir.



8 De nouveaux services à la population

DES PERGOLAS À LA PISCINE INTERCOMMUNALE



De l'ombre à la piscine intercommunale.

L'absence d'ombre à la piscine était une demande forte et récurrente des baigneurs depuis plusieurs années.

Sous l'impulsion de la municipalité, deux pergolas ont été mises en place par Montélimar-Agglomération, gestionnaire de la piscine. Les baigneurs ont pu ainsi profiter d'une ombre bienvenue aux heures chaudes de la journée.

A l'occasion de l'inauguration le vendredi 9 juin, madame le Maire a remercié la Communauté d'agglomération pour sa gestion dynamique de la piscine.

LE MINIBUS



Mise en place d'un véhicule publicitaire : vecteur de lien social et de dynamisme associatif.

Le minibus municipal a été inauguré le 4 mai 2017 en présence des élus, des sponsors et des présidents des diverses associations de la commune.

Son acquisition a été possible grâce au sponsoring publicitaire de 17 entreprises de la commune et des environs. Une participation financière de la commune ainsi que du CCAS a permis de finaliser l'opération. En s'adressant aux sponsors, Marielle Figuet confirme que « l'acquisition du minibus a été rendu possible grâce aux sponsors publicitaires, je vous adresse donc un grand merci ».

Né de l'idée première de lutter contre l'isolement et de faciliter la mobilité et la rencontre des séniors, le minibus a aussi pour vocation de faciliter et de favoriser les déplacements des associations castelneuvoises.

GROUPE SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE



Groupe scolaire : objectif atteint.

12 mois, c'est le temps des travaux qui a été nécessaire pour rendre opérationnel le nouveau groupe scolaire élémentaire, un véritable petit exploit. Moins de 3 ans, c'est le temps que la municipalité a mis pour concrétiser un projet attendu de tous depuis des années.

Le résultat est à la hauteur des espérances. Entre tradition et modernité, l'école élémentaire Marguerite Soubeyran reçoit un accueil très enthousiaste des enseignants et des élèves.

Marielle Figuet, souligne le travail d'équipe des élus : *« chacun dans son domaine respectif, a contribué à cette belle réalisation. Ce projet est avant tout une réussite collective de l'équipe municipale. Je tiens personnellement à remercier les élus qui ont contribué à la réalisation de cette opération ».*

Une inauguration, associée à une journée porte ouverte, sera programmée en automne afin que les castelneuvois puissent découvrir et redécouvrir l'école de leur enfance.

MARGUERITE SOUBEYRAN



Le nouveau groupe scolaire portera le nom de Marguerite Soubeyran.

Madame le maire l'a annoncé officiellement lors de la fête des écoles le 23 juin, le nouveau groupe scolaire élémentaire portera le nom de Marguerite Soubeyran, native de Dieulefit et Juste parmi les nations.

A l'issue d'un travail pédagogique et d'un vote qui s'est tenu le lundi 19 juin, les enfants, à une large majorité, ont décidé de choisir le nom de madame Marguerite Soubeyran pour dénommer leur école. Son histoire et son action auprès des enfants ont particulièrement touché nos élèves.

La famille de Marguerite Soubeyran a été sollicitée pour obtenir son autorisation. Et c'est avec enthousiasme que les descendants de madame Soubeyran ont donné leur accord. Leur décision fut motivée, notamment, par le processus pédagogique impliquant les enfants de l'école pour le choix du nom.

INFOS ÉCOLE



Du nouveau à la cantine.

Afin de faciliter le fonctionnement du service et assurer le confort des enfants, le restaurant scolaire est équipé depuis la rentrée d'un self à destination des élèves des classes élémentaires. Les enfants des classes maternelles continueront à être servis à table.

Parallèlement des travaux de rafraichissement des murs ont été entrepris.

Au cours du dernier trimestre 2017, vous pourrez également réserver vos repas et régler vos factures de restauration scolaire en vous connectant à votre espace famille via un lien sur le site internet de la commune.

Enfin la société Plein Sud Restauration remplace la société Api à compter du 1er septembre 2017 dans la fourniture des repas au restaurant scolaire et pour le portage des repas à domicile.



La rentrée scolaire encore marquée par une évolution des effectifs.

La rentrée scolaire sera à nouveau marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe en élémentaire. Après la 7ème classe en 2015, c'est une 8ème classe qui s'est ouverte cette rentrée. Une évolution à corrélérer à la croissance démographique de la commune.



Sécurisation de l'enceinte de la cour de l'école maternelle.

En lien avec l'état de vigilance Vigipirate actuellement en cours dans notre pays, et suite aux exercices de simulation d'intrusion opérés dans la cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), l'enceinte de la cour maternelle a été renforcée par des panneaux rigides et la mise en place d'une ouverture à distance du portail de l'école.

LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES



Depuis le 1er janvier 2017 la Communauté d'Agglomération bénéficie de la compétence de gestion des zones d'activités économique.

Associé à Franck Reynier, Président de la Communauté d'Agglomération, madame le Maire, accompagnée de Philip Brisac, Daniel Coiron et Eric Monérat, a rendu visite aux entreprises Lumiconcept, spécialisée dans les panneaux lumineux à leds et Pyroverre, dont l'activité est la découpe de verre résistant au feu, implantées dans la ZA de l'Etang.

En présence des entreprises, les élus ont souligné l'importance et le dynamisme du tissu industriel et artisanal sur la ZA de l'Etang de Châteauneuf du Rhône.

A cette occasion, madame le Maire a inauguré la première plaque de rue, d'un chantier ouvert sur toute la commune, de mise en œuvre d'un plan d'adressage postal.

F.I.S.A.C.



Maintenir et développer le dynamisme de notre village.

Pour maintenir et développer le dynamisme des centres villages, Montélimar-Agglomération a mis en place une Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural permettant de faire bénéficier, à travers le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), d'aides directes aux commerçants et artisans du territoire pour leur projet d'investissement.

Soucieuse du maintien et du développement du tissu économique local sur notre commune, la municipalité souhaite vous faire part de la mise en place de ce dispositif et vous encourage à y recourir.

Si vous êtes concernés et intéressés, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'Économie pour remplir un dossier aux coordonnées suivantes : Maison de l'Économie, Montée Saint Martin à Montélimar, tél : 04 75 53 17 36, mail : i.carone@montelimar-agglo.fr

REPRISE DES ACTIVITÉS AGRICOLES



Léa et Hervé Lauzier : Une affaire de famille.

Sur une série d'articles, la municipalité propose d'aller à la rencontre des Castelneuvois qui contribuent à la préservation et la mise en valeur de notre terroir. Aujourd'hui, rencontre avec Hervé et Léa Lauzier, producteurs d'amandes et de plantes aromatiques sur la commune.

C'est une affaire de famille depuis plusieurs générations chez Lauzier. Depuis les années 50, début de l'exploitation, Hervé Lauzier s'est fait une spécialité, reconnue, de production des amandes. Soucieux de conserver une éthique, notamment dans le traitement des plantations, Hervé Lauzier a fait de la qualité son cheval de bataille. Soumis à une concurrence rude des pays européens et des États-Unis, sa production, reconnue de qualité, est particulièrement appréciée par les grossistes (2/3 de la production), les nougatiers et chocolatiers du secteur (1/3 de la production).

En complément, la famille Lauzier cultive des plantes aromatiques en plein champ et sous serre. C'est la spécialité de Léa, qui possède sa propre exploitation.

Titulaire d'un BTS en technique végétal-option semence et d'une licence pro en management des exploitations agricoles, sa connaissance pointue des techniques de bouturage lui permet de cultiver thym, lavadin, sauge officinal, origan vert de la Drôme destinés notamment à l'aromathérapie après extraction des huiles essentielles. Hervé et Léa Lauzier, constitue un tandem père-fille complémentaire, soucieux, dans un monde agricole en pleine mutation, de maintenir une production de qualité et respectueuse de l'environnement.

Les idées de développement ne manquent pas et la relève est assurée, une histoire de famille comme on aime les voir...



LA JEUNESSE CASTELNEUVOISE À L'HONNEUR

Sur une série d'articles, la municipalité a décidé de mettre à l'honneur des Castelneuvois qui portent haut et fort les couleurs de notre commune et qui sont parfois méconnus des habitants.

Focus sur deux jeunes talents plein d'avenir.



Abygail Dufrenne - 13 ans.

Passionnée par les chevaux, Abygail pratique l'équitation depuis son plus jeune âge. Evoluant sur des poneys depuis l'âge de 4 ans, elle fait preuve d'un talent précoce et d'une détermination à toute épreuve qui lui permet d'enchaîner plusieurs titres.

Ainsi en 2016, elle devient vice-championne de France dans la catégorie Aptitude sport. En 2017, elle achève une saison particulièrement réussie en devenant triple championne

départementale en poney 2C, poney 1C et poney élite, vice-championne régionale en poney 2D et 9^{ème} par équipe (sur 66 équipes) dans le cadre du championnat de France à Lamotte-Beuvron en poney 2 cadet.

D'autres nombreux podiums aux quatre coins de la France ont émaillés sa saison 2017.

Licenciée au club Europoney de Montélimar, elle décide de rejoindre pour cette saison le Domaine du Fressy à Châteauneuf du Rhône pour se lancer un nouveau défi et progresser encore davantage. Prête à enchaîner de 6 à 8 heures d'entraînements par semaine, elle envisage de devenir à terme cavalière professionnelle. Une jeune sportive à suivre...



Jorick Regotaz - 15 ans.

Hors norme, tel est le qualificatif pour désigner la scolarité de Jorick, jeune castelneuvois de 15 ans.

Dans un style tendance et décontracté, Jorick, n'en est pas moins le plus jeune bachelier de l'académie de Grenoble. Cet adolescent surdoué, titulaire d'un bac S avec mention, n'a cependant pas la tête « d'un premier de la classe » et cultive volontiers sa passion pour les jeux vidéos et le sport.

Détecté très tôt, comme « bébé TGV », sa précocité est

surprenante : à 15 mois il commence à parler, à 22 mois il lit l'alphabet, à 5 ans il intègre le CE1, et à 8 ans il entre au collège. Il sera d'ailleurs le plus jeune collégien de France et obtiendra son brevet des collèges à l'âge de 11 ans et demi. Suivi de près par Valérie, sa maman, assistante maternelle, et par son papa, Pierre, ancien professeur, sa scolarité se déroule, selon le souhait de ses parents, dans le circuit normal des établissements de l'Education nationale. L'essentiel de sa scolarité se déroule au collège Monod et au lycée Alain Borne de Montélimar.

Le bac en poche, Jorick a intégré à la rentrée une licence mention Sciences et Technologies du Département Sciences Drôme Ardèche à Valence, spécialité où sa créativité et sa passion pour le multimédia trouveront pleinement à s'exprimer. Un parcours à suivre...

Félicitations à ces jeunes pleins d'avenir.

LA MUNICIPALITÉ TOURNÉE VERS LA JEUNESSE



Madame le Maire devant de petits citoyens.

A la demande des enseignantes, madame le Maire est intervenue au printemps dans les classes de Mme Durand Carou (CE2/CM1), Mme Lemoine (CM1) et de Mme Vidal (CM2).

Le thème de cette intervention : le rôle du Maire dans la commune.

Les enfants avaient ainsi préparé une série de questions pertinentes sur la vie de la commune : Peut-on reconstruire le Château ? Un city stade va-t-il être créé sur la commune ? Au sujet de la future nouvelle école : Combien y aurait-il de classes ? Sur la vie et le rôle du Maire : Est que c'est dur d'être maire ? Est-ce que vous envisagez de vous présenter à la présidence de la république ?

Des questions diverses et variées auxquelles madame le Maire, Marielle Figuet, a répondu librement et en toute franchise devant une assemblée très intéressée.



Une visite aux abeilles.

Sous l'impulsion de Maryline Roissac, Adjointe aux affaires sociales et scolaires et Philip Brisac, Adjoint à l'environnement et au cadre de Vie, les enfants de la classe de CP de madame Blanc-Blanchard ont participé avec les apiculteurs du Syndicat des Apiculteurs de la Drôme (SADA) à une visite des ruches municipales du Parc de la Grangette. Equipés comme des professionnels, les élèves ont pu, par groupe de cinq, suivre de tout près le travail des apiculteurs. Très attentifs aux explications, ils ont notamment appris à retrouver la reine des abeilles.

La nouvelle aire de jeux est pleinement opérationnelle.

L'aménagement de la nouvelle aire de jeux est finalisé. Après la mise en place de nouveaux modules ludiques et modernes, la pose d'un béton désactivé, le réensemencement du gazon et la mise en place du mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique, poubelles), les enfants comme les parents et grands-parents peuvent pleinement profiter d'une aire de jeux opérationnelle.



LA VOIX DE L'OPPOSITION :

Nous sommes obligés de revenir sur la fête médiévale de Châteauneuf du Rhône, qui aurait dû se dérouler ce mois de décembre 2017.

Certes la rénovation et la construction de la nouvelle école est un sujet important, mais il nous semble que ce ne sont pas les conseillers municipaux qui sont chargés de faire les travaux. D'autant que la municipalité en place, était sûre que la nouvelle école serait opérationnelle dès la rentrée 2017. Désolés, mais nous n'avons pas été convaincus par les arguments évoqués par notre Maire.

Il y a beaucoup de questions à se poser et comme on nous accorde que dix lignes d'expression, nous ne pourrions rentrer ici dans le détail de l'organisation, nous évoquerons juste le joli feu d'artifice en exemple, qui n'avait rien de médiéval, mais qui a probablement contribué au fort déficit estimé à près de 30 000 €.

Aussi, malgré la joie débordante exprimée dans le Dauphiné Libéré ayant pour titre « Du jamais vu ! », nous constatons, là encore, une baisse significative des entrées payantes, comparées aux deux dernières éditions, de près de moins 20 %, ainsi qu'un déficit multiplié par trois. *[Note de la rédaction : vous avez dépassé les 10 lignes]*

Le report d'une année de la fête médiévale ne va rien résoudre, et nous espérons tous, que l'expression « reculer pour mieux sauter » reste positive, et que le ressort ne soit pas tout simplement cassé.

Il serait vraiment dommage qu'une telle manifestation, qui avait pour but de rassembler les castelneuvoises et castelneuvois, réalisée dans un contexte de reconstitution historique de grande qualité, et qui jouit d'une renommée grandissante d'édition en édition, soit sacrifiée sur « l'Hôtel de Ville » !

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Les conseillers municipaux de l'opposition : Chantal Duchamp, Christelle Hab, Bruno Bouyssou et Eric Deschamps.

MOT DE LA MAJORITÉ :

Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois.

Encore une fois, nous sommes confrontés à des propos déplacés des élus de l'opposition avec un nouvel angle d'attaque : la Fête médiévale.

Avant toutes choses, nous souhaitons rappeler aux castelneuvois l'attachement de la municipalité à notre Fête médiévale. Notre investissement, sans faille, auprès des bénévoles lors de la dernière édition démontre notre volonté politique de préserver et développer cette fête, symbole de notre attachement à nos racines et à l'histoire de notre village. Personne ne peut en douter. Pour mémoire, madame le Maire a participé à toutes les éditions quelque soit les équipes municipales en place, faisant fi de toutes considérations politiques. **Nous n'avons donc pas de leçon à recevoir des élus de l'opposition qui n'ont, à aucun moment, participé à la préparation de la dernière édition.**

En 2017, il nous a fallu faire un choix : un choix douloureux, un choix de raison. Celui de nous occuper en priorité de nos enfants et de la construction du groupe scolaire. En toute humilité, nous avons jugé raisonnable de ne pas courir 2 lièvres à la fois car, quoiqu'on en dise, le groupe scolaire élémentaire ne s'est pas construit que grâce aux entreprises. Les entreprises, les financeurs, l'équipe de maître d'œuvre et les enseignants pourront en témoigner. C'est porter injure au travail des élus que de dire cela.

Concernant la Fête médiévale la guerre des chiffres n'aura pas lieu. L'absence de bilans clairs et précis des précédentes éditions rend impossible toute comparaison. Les seuls chiffres vérifiables, sont ceux des entrées : 2011 : 8 264, 2013 : 6 838, 2015 : 7 485. Dans un souci de transparence, les nôtres sont disponibles en mairie, et le seront toujours. Ils ont été largement relayés par la Presse...tout comme le succès de la précédente édition.

Le groupe scolaire est réceptionné. Les petits castelneuvois bénéficient de conditions d'enseignement optimales. C'est avec le sentiment du devoir accompli que nous tournons cette page.

Nos regards sont désormais tournés vers l'avenir et notamment la 8^{ème} édition de la Fête médiévale qui aura lieu **les 8 et 9 décembre 2018**, comme annoncé... Nous vous donnons, d'ors et déjà, rendez-vous et comptons sur des bénévoles nombreux, pour que cette nouvelle édition soit, encore une fois, une véritable fête.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Les élus de la majorité.

RETOUR SUR UN ÉTÉ FESTIF



Castel₊infos

www.chateauneufdurhone.fr

**Pour connaître
tout ce qui se
passe sur votre
commune !**

La vie communale de Châteauneuf-du-Rhône.

Éditée par la Mairie de Châteauneuf-du-Rhône.
Téléphone : 04 75 90 69 40 - Télécopie : 04 75 90 69 49.
Directeur de la Publication : Marielle FIGUET.
Conception, maquette et réalisation : Services municipaux.
Comité de rédaction : Commission communication.

Crédits photos : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône ainsi que
Elise Rey du Dauphiné libéré et Drone révélation.
Imprimée sur papier certifié PEFC, par l'Imprimerie.
Imprimerie Bayle, 2 bis rue Pasteur,
26200 MONTELIMAR.
Tirage 1300 exemplaires.